

Financement de la formation TP EAA :

Le financement d'une formation TP EAA dépend du statut du candidat, des dispositifs d'aides disponibles et du centre de formation.

Financements possibles :

- **Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation** : Prise en charge par l'OPCO de l'employeur
- **Pôle emploi** : Aide individuelle à la formation (AIF) ou financement par une Région pour les demandeurs d'emploi.
- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : Mobilisable selon les droits acquis.
- **Régions et collectivités** : Financement pour certains candidats en reconversion.
- **Autofinancement avec facilités de paiement** : nous contacter

Tarifs de la Formation

5 124 €